



# ECURIE ORLEANS

Section Auto (FFSA)  
06 86 50 90 90

Section Auto (Ufolep)  
06 30 45 70 66

Section Moto & Handi-car  
06 09 12 72 17

Président :  
PAINCHAULT Jean-Claude  
459, rue du Lac - 45770 SARAN  
☎ 02 38 73 32 92 - 06 86 50 90 90  
Email : jc.painchault@orange.fr

## **DISPOSITIONS DES REGLES DE BARRIERE « COVID 19 » POUR LES EPREUVES SUR LE CIRCUIT D'ORLEANS – SOUGY SAISON 2020**

Les dispositions suivantes seront appliquées en fonction des directives gouvernementales concernant les gestes barrière et la distanciation imposées pour la lutte contre le COVID 19. Les directives sont rédigées pour les divers postes et une fiche technique sera affichée à chaque emplacement. Des flacons de gel Hydro alcoolique seront répartis sur chaque poste décrit ci-dessous. Avec la confirmation d'engagement, chaque pilote recevra une copie des présentes dispositions.

### **Organisation générale :**

Les règles de distanciation seront applicables sur l'ensemble du circuit. Le port du masque sera obligatoire pour l'organisation, les officiels, les services de sécurité. Les pilotes et leurs assistants devront le porter en dehors de leur stand et lors des interventions de mécanique sur leur véhicule. A la coupure de midi le masque devra être remplacé par un nouveau. Ces normes sanitaires sont élaborées en application des directives fournies par la Fédération Française du Sport Automobile et de l'UFOLEP

### **1 Accueil des participants :**

L'accueil des participants se fera au niveau du bungalow disposé à l'entrée du circuit. Un contrôle du nombre de personnes par véhicule sera fait sur place avec remise à chaque pilote du nombre de bracelets correspondants. Le contrôle administratif et technique sera organisé sous une tente ouverte, devant la direction de course. Un sens de circulation, matérialisé avec des barrières sera mis en place et la distanciation organisée. Les représentants de l'organisation et les pilotes devront être munis d'un masque. Le nombre d'assistants par pilote sera limité au minimum indispensable.

### **2 Gestion des entrées spectateurs :**

Au bungalow d'entrée des spectateurs, l'accueil se fera à l'extérieur. Une entrée et une sortie distinctes seront mises en place à l'aide de barrières de police. Les représentants de l'organisation seront équipés d'un masque. Ils devront se désinfecter les mains après chaque encaissement. Pour l'entrée spectateurs, il sera matérialisé les distances selon les normes sanitaires.

### **3 Gestion des officiels et Directeurs de Course:**

A l'intérieur des locaux de la direction de course les officiels devront porter le masque. A l'extérieur ils devront respecter les règles de distanciation ou porter le masque. Lors des réunions de collège les officiels devront se désinfecter les mains en rentrant dans le bungalow et porter le masque.

### **4 Dépannage :**

Les dépanneurs devront intervenir sur la piste équipés d'un masque et devront le garder pendant toute l'intervention. Le pilote devra conserver son casque jusqu'au retour dans son stand. Les dépanneurs devront se désinfecter les mains après chaque intervention.



- Agréée par la Jeunesse et les Sports : 45.81.003.5  
- Enregistrée à la Préfecture sous le numéro 452000719  
- Siret : 423.474.824.00038  
- Siège social : 46 ter, rue Sainte-Catherine – 45000 ORLEANS  
- Circuit d'Orléans-Sougy : Route de Rouvray Ste Croix - 45410 SOUGY - Tél. 02 38 75 88 52

Site internet : [ecurieorleans.free.fr](http://ecurieorleans.free.fr)



# ECURIE ORLEANS

Section Auto (FFSA)  
06 86 50 90 90

Section Auto (Ufolep)  
06 30 45 70 66

Section Moto & Handi-car  
06 09 12 72 17

Président :  
PAINCHAULT Jean-Claude  
459, rue du Lac - 45770 SARAN  
☎ 02 38 73 32 92 - 06 86 50 90 90  
Email : jc.painchault@orange.fr

## **5 Chronométrage :**

A l'intérieur de la cabine, les chronomètres seront installés à 1 mètre de distance. Un flacon de gel hydro alcoolique sera déposé à l'entrée. La personne chargée de l'affichage des temps se rendra

au panneau équipée d'un masque. Dès son retour l'afficheur devra se désinfecter les mains avant de rentrer dans le bureau. Le tableau d'affichage sera aménagé de façon à ce que les pilotes puissent observer la distanciation. Des barrières de police seront disposées afin de diriger un sens de circulation devant le panneau. Entrée et sortie distincte.

## **6 Buvettes :**

Une seule personne gèrera la caisse des buvettes. Selon le nombre de personnes le service sera fait au bar s'il y a moins de 10 personnes et au-delà le service sera fait sur table par les responsables de la buvette. Les plateaux débarrassés seront posés sur une table à l'arrière de la buvette. Un tri

sélectif de leur contenu sera effectué et ils seront désinfectés avant leur réutilisation. Les personnes de la sandwicherie devront porter gants et masque pendant tout le service. Leur masque devra être remplacé au bout de quatre heures d'utilisation. Le port du masque sera obligatoire pendant les déplacements à l'intérieur de la buvette

## **7 Restauration de l'organisation :**

Comme il est de coutume dans les sports mécaniques, chaque bénévole de l'organisation bénéficie d'une restauration à midi qui sera servie sous le hangar principal. Les chaises seront placées de façon à respecter un mètre entre chaque personne. Après s'être désinfecté les mains et avoir pointé, chaque participant ira s'asseoir et un membre de l'organisation, muni d'un masque, lui apportera son plateau repas. En sortant du hangar il déposera son plateau sur une table aménagée spécialement. Un membre de l'organisation débarrassera le plateau en pratiquant un tri sélectif. Le percolateur de café sera disposé à l'extérieur.

## **8 Podium des Pilotes :**

En fin de course les trois premiers pilotes se dirigent vers l'emplacement réservé pour le podium.

- Un assistant pilote avec un masque est présent sur l'emplacement.
- Dès que le pilote descend du véhicule, l'assistant récupère son casque et lui remet un masque.
- Les podiums sont placés avec une distanciation de 2 m.
- La coupe du pilote est déposée sur le plot du podium.
- Le pilote est interviewé avec son masque. Il utilise le micro posé sur pied prévu à cet effet.
- Suppression de la cérémonie du champagne.

## **9 Sanitaires :**

Pour les sanitaires, un prestataire extérieur assurera la surveillance, l'entretien et la désinfection des installations. Il aura pour mission de faire respecter les règles sanitaires



- Agréée par la Jeunesse et les Sports : 45.81.003.5  
- Enregistrée à la Préfecture sous le numéro 452000719  
- Siret : 423.474.824.00038  
- Siège social : 46 ter, rue Sainte-Catherine - 45000 ORLEANS  
- Circuit d'Orléans-Sougy : Route de Rouvray Ste Croix - 45410 SOUGY - Tél. 02 31



Le Président Jean Claude Painchault

# ECURIE ORLEANS

Fait à Orléans le 14/08/2020

Section Auto (FFSA)

02 38 73 32 92

Section Auto (Ufolep)

06 30 45 70 66

Section Moto & Handi-car

06 09 12 72 17

Président :

PAINCHAULT Jean-Claude

459, rue du Lac - 45770 SARAN

☎ 02 38 73 32 92 - 06 86 50 90 90

Email : jc.painchault@orange.fr

Le Président: Jean Claude PAINCHAULT



- Agréée par la Jeunesse et les Sports : 45.81.003.5  
- Enregistrée à la Préfecture sous le numéro 452000719  
- Siret : 423.474.824.00038  
- Siège social : 46 ter, rue Sainte-Catherine – 45000 ORLEANS  
- Circuit d'Orléans-Sougy : Route de Rouvray Ste Croix - 45410 SOUGY - Tél. 02 38 75 88 52

Site internet : [ecurieorleans.free.fr](http://ecurieorleans.free.fr)